



Nantes, le 11 août 2022

Direction générale territoires

Délégation Nantes

Service aménagement

Référence : S2022-08-2400

Affaire suivie par :

Philippe JAHAN

Tél. 02 40 13 11 20

RIVIERE SEVRE

AVIS AUX USAGERS

<u>ORIGINE</u> :	Conseil départemental de Loire-Atlantique Service aménagement – Unité voies navigables
<u>EMPLACEMENT</u> :	Écluse de Vertou
<u>DATE</u> :	A partir du 12 août 2022
<u>FAIT À SIGNALER</u> :	Regroupement bateaux – modification horaires éclusages

Vu l'arrêté cadre sécheresse en date du 17 juin 2021, vu l'arrêté préfectoral du 8 août 2022 instituant le passage au niveau « Alerte renforcé » et le déficit hydraulique annoncé,

Les usagers de la Sèvre sont informés des nouvelles dispositions de regroupement des bateaux pour le passage à l'écluse de Vertou aux horaires suivants :

11 h 00 / 14 h 00 / 16 h 00

La situation étant inédite et possiblement évolutive, les usagers sont invités à se conformer aux consignes données par le personnel éclusier.

Pour le Président du conseil départemental
Le Directeur délégation Nantes

Matthieu JOURDAIN